



RASSEMBLEMENT LES **13 ET 24 OCTOBRE**
POUR L'AUGMENTATION
DES SALAIRES ET DES RETRAITES

Philippe ANDRIEUX	Louise GAVARY
Marie-Claude BAUDELET	Viviane GOBEAUT
Martine BESSEIGE	Didier KNOSP
Michèle BUCLON	Nicole LERAUX
Martine BUENO	Michel LOREAU
Paulette CADET	Michel OSSAKOWSKY
Christine CHAFIOL	Elisabeth POGGI
Bernard CHARLIER	Roland ROUZEAU
Patrick CHEVALLIER	Jacques SILHOL
André COLLET	Martine SOREAU
Nicole COULON	Edouard VERNIER
Michel CREMONESI	Gérard WERMELINGER
Robert DALMAS	Andrée ZEZEZ
Suzanne FORGET	

L'évasion pour un ailleurs ?

Parler d'évasion à un néolibéral, c'est se fermer les horizons. Obnubilés qu'ils sont par le tout économique, le financier, ils ne verraient dans ce terme que la possibilité « d'optimisation fiscale », la capacité à se soustraire à l'impôt qui finance nos services publics, le bien commun de l'ensemble de la population. Non, s'évader recouvre d'autres réalités, celle de pouvoir imaginer, réfléchir voire rêver à un renouveau de notre modèle social pour prendre en compte les difficultés à vivre de nombre de nos concitoyen·nes. Combattre un modèle dans lequel une petite minorité continue de s'enrichir à outrance pendant que d'autres, de plus en plus nombreux·ses, s'inscrivent pour être bénéficiaires des Restos du Cœur pour promouvoir une meilleure répartition des richesses qui permettent à chacun·e une vie digne de et par son travail, mais aussi lorsqu'ils-elles sont en retraite.

Augmenter les salaires, augmenter les pensions est tout à fait possible, les ressources potentielles de financement existent : taxer les surprofits, taxer les dividendes, les opérations financières, rétablir l'impôt sur les grandes fortunes... Il s'agit là de choix politiques dont la nécessité est de plus en plus criante.

Les projets de loi de finances, censés marquer la fin du « Quoi qu'il en coûte », montrent que les orientations qui nous mènent à une paupérisation grandissante continuent sur leur lancée. Les services publics vont à nouveau être mis à contribution et servir de variables d'ajustement. Une nouvelle fois les usager·ères vont avoir à subir les dégradations de l'École, de l'hôpital... renvoyé·es chacun·e à leur responsabilité.

S'évader pour construire et penser une tout autre société a toujours été indispensable, cela devient une nécessité !

Édito écrit le 4 octobre 2023



Benoît HUBERT
co-secrétaire général

Sommaire

ÉDITO

- L'évasion pour un ailleurs ?

p.2

ACTUALITÉS

- La très grande pauvreté et la politique fiscale
- Planification écologique
- Justice fiscale
- « Ce vote m'oblige pour les années à venir »
- Celles et ceux qu'on applaudit
- Coupe du monde de rugby
- L'état répressif
- Sollicitude

p.3-6

TRIBUNE LIBRE

- Retraite
- Discrimination et droits des femmes dans le domaine de la recherche
- Services publics : avis des usager·ères

p.7-9

CULTURE & VOUS

- « Veiller sur elle » de Jean-Baptiste ANDREA
- « Ce que je sais de toi » d'Éric CHACOUR
- « Les ailes collées » de Sophie de BAERE
- « Le Soldat désaccordé » de Gilles MARCHAND
- Memento retraité·es

p.10-11

SÉJOUR / SYNDICALISATION

- Mémorable...
- Séjours 2024
- Syndicalisation

p.12



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Victor KOWALYK le dimanche 10 septembre.

Membre de la Commission Nationale des retraité·es, son regard aiguisé sur les orientations syndicales et politiques enrichissait notre réflexion collective. En confiant au SNEP ses archives, il a participé à leurs enrichissements. Avec sa femme Noëlle il a été l'artisan de trois séjours à Vichy où nous avons découvert le golf, l'aviron, sa région et sa passion pour la peinture. Nous le retrouvions dans de nombreux séjours où il était très apprécié.

Que sa femme Noëlle et sa famille trouvent ici l'expression de notre tristesse, nous ne l'oublierons pas.



La très grande pauvreté et la politique fiscale

Dans les “Grands Cimetières sous la lune”, Georges Bernanos écrit : “La société s’accommode assez bien des pauvres, aussi longtemps qu’elle peut absorber les malcontents soit dans les hôpitaux soit dans les prisons”. Cette phrase date de 1938. Quatre-vingt-cinq ans plus tard, en 2023, le nombre des pauvres explose dans notre pays.

En cette rentrée, les associations caritatives ont tiré le signal d’alarme et appelé les pouvoirs publics à la rescousse. Les Restos du Coeur, le Secours populaire et d’autres ont annoncé ne plus pouvoir faire face à l’afflux de celles et ceux qui les sollicitent.

La pauvreté se traduit en premier lieu par l’accès à la nourriture : le nombre de repas distribués a explosé, tout comme les besoins pour assurer la rentrée des classes (un enfant sur cinq, en France outre-mer comprise, est pauvre) et la santé des enfants et des parents a tendance à être sacrifiée.

Des données inquiétantes

La précarité touche en France entre 9 et 10 millions de nos concitoyens.

Les revenus des plus pauvres stagnent depuis vingt ans, certains se sont même dégradés. **Ainsi, pour les 5 % les plus pauvres, le revenu est seulement de 785 euros par mois, un niveau qui était déjà celui de 2007.**

La dégradation de la situation financière s’est accélérée depuis le début de l’année : 18 % des Français-es vivent à découvert, soit un tiers des ouvrier-es et un quart des employé-es. La moitié des personnes interrogées doivent se priver pour nourrir les enfants. La viande et les légumes sont désormais des produits de luxe : **43 % ont éliminé fruits et légumes frais de leur alimentation.**

Selon une étude de l’Institut des politiques publiques, les mesures prises par Emmanuel Macron au cours de son premier quinquennat se sont traduites par une augmenta-

tion du niveau de vie général de 1,58 %. La hausse est forte pour toutes celles et ceux qui gagnent plus de 10 000 euros par mois et exceptionnelle pour les très riches. Par contre, les 5 % les plus fragiles ont vu leurs revenus baisser.

La très forte inflation, notamment alimentaire et l’explosion du prix des loyers pèsent davantage sur les classes populaires dont la proportion des ressources destinées à ces deux dépenses contraintes est la plus forte.

Les responsabilités de la politique fiscale de l’État

Le « totem » de la politique économique de l’État depuis 2017, rappelé constamment et jugé non négociable par le parlement et ses gouvernements successifs est la baisse des impôts.

Cette baisse des impôts a un double effet : elle profite globalement aux plus riches et, en diminuant les ressources de l’État, fragilise les services publics (services d’urgence fermés, manque de professeurs dans les écoles, notamment). Cette politique est justifiée par le manque de moyens et le président explique qu’il n’y a pas d’« argent magique », tout en multipliant les baisses d’impôts visant les plus aisés et les grandes entreprises.

L’État se prive délibérément de nombreuses ressources

De la suppression de l’I.S.F. (3,5 milliards d’euros) et la mise en place de la flat tax (1,5 milliard d’euros) en 2017 qui a bénéficié aux 1 % les plus riches, à la baisse de la taxe d’habitation pour les 20 % plus aisés (6 milliards d’euros) et la ►►

►►► baisse de l'impôt sur le revenu (5 milliards d'euros) en 2020 qui a profité à la moitié des Français les plus aisés, le gouvernement a largement baissé l'imposition des plus riches.

Pendant le premier quinquennat, les 10 % les plus riches ont capté 22 % des baisses d'impôts, les 10 % les plus précaires seulement 6 %.

Outre l'augmentation des revenus et la baisse des charges pour les plus riches, Emmanuel Macron a supprimé en 2018 l'Observatoire de la pauvreté (pour casser le thermomètre), et il a depuis engagé une réforme des règles de l'assurance chômage, dont on a pu en mesurer les effets : chômeurs-euses, les travailleurs-euses indépendant-es et les familles monoparentales ont vu leurs revenus baisser.

Si le gouvernement avance que notre modèle de redistribution est l'un des meilleurs au monde, il a organisé vo-



lontairement la baisse drastique du montant qui peut être redistribué.

Des motifs d'espoir ?

Si notre gouvernement reste arc-bouté sur sa politique de baisse d'impôts qui, nous l'avons vu, profite surtout aux plus riches, des consciences s'éveillent autour de nous.

Lors du sommet du G20 qui s'est tenu début septembre en Inde, un appel de millionnaires, soutenu par des économistes et d'anciens dirigeants avance :

"Le monde n'a jamais eu autant besoin que les plus

riches contribuent. Pour la première fois depuis des décennies, l'extrême pauvreté augmente, et près de deux milliards de personnes vivent dans des pays où l'inflation a dépassé l'augmentation des salaires. De plus, le temps presse pour que les pays fassent les investissements verts nécessaires qui les mettraient en adéquation avec l'objectif de l'accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré"

Patrick CHEVALLIER

JUSTICE FISCALE

La justice fiscale en France est inégalitaire car il existe un fossé entre les plus riches et les plus pauvres, qui s'est accentué avec la crise sanitaire⁽¹⁾⁽²⁾. Les plus riches bénéficient de niches fiscales, d'évasion fiscale et de cadeaux fiscaux, tandis que les plus pauvres subissent la pression fiscale et la précarité⁽³⁾. Que pensez-vous de cette situation ?

Roland ROUZEAU

Source : conversation avec Bing, 10/09/2023

(1) Inégalités et justice fiscale - Oxfam France. <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/>.

(2) Inégalités et pauvreté en France : les voyants au rouge. <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/inegalites-et-pauvrete-en-france-les-voyants-au-rouge/>.

(3) En France et dans le monde, des sociétés d'inégalité. <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/en-france-et-dans-le-monde-des-societes-dinegalites/>.

Planification écologique

Nous sommes à la fin de l'été dans notre hémisphère. Cette période propice à la détente et à la récupération a été marquée par des événements climatiques alarmants dans notre pays et de par le monde : canicule en France, incendies non maîtrisés en Grèce, au Canada suivies de pluies diluviennes en Grèce encore, dans le nord de l'Afrique...

Un constat particulièrement sombre s'impose : le développement humain, tel que nous le connaissons, s'accompagne désormais de dégradations environnementales toujours plus fortes, qui finiront par

avoir raison de notre récente et fragile prospérité.

Cependant, les conséquences de ces dégradations environnementales participent à la déstabilisation des conditions de vie de nombreuses populations. L'environnement a aussi toujours eu un effet majeur sur la migration, menant des personnes à fuir des catastrophes naturelles, tels que les inondations, les ouragans ou les séismes. Le changement climatique devrait accentuer les événements météorologiques extrêmes, ce qui entraînerait un déplacement accru des populations. Cette fin septembre s'illustre encore par l'arrivée de personnes sur le continent



européen. La question d'un accueil digne et réel se pose de façon accrue.

Lors de l'entre-deux tours, Emmanuel Macron a promis de faire de ce quinquennat un quinquennat écologique et de léguer un monde vivable. C'est une belle promesse. Elle doit engager davantage que celles et ceux qui y croient. Elle doit

engager celui qui l'a formulée. Et pourtant, le plan pour la planification écologique présenté comme une priorité absolue pour le gouvernement ne cesse de prendre du retard : annoncé début juillet nous devons attendre fin septembre !

Jo BOULC'H

“CE VOTE M'OBLIGE POUR LES ANNÉES À VENIR”

Avril 2022 : grâce aux voix des électeurs et électrices déterminées à faire barrage au RN et à M. Le Pen, E. Macron est élu Président de la République.

Il déclare alors : "Ce vote m'oblige pour les années à venir", et promet "une méthode refondée" pour gouverner la France où "nul ne sera laissé au bord du chemin"

Des déclarations qui sèment un sérieux doute

Quelques exemples de 2017 (première élection) jusqu'à 2023.

- "Il y a des "gens qui réussissent et les autres qui ne sont rien" (2017).
- "Au lieu de foutre le bordel ils feraient mieux d'aller regarder s'ils peuvent avoir des postes" (2017... face à des manifestant-es contre la fermeture de leur usine).
- "On met un pognon de dingue dans les minima sociaux" (2018).
- La théorie du "ruissellement qui profite à toute l'écono-

mie" (2021)... qui en fait favorise les revenus des plus riches, notamment par la suppression de l'ISF en 2018.

- "Les œufs et les casseroles, c'est pour faire la cuisine chez moi !" (2023, manifestation contre la réforme des retraites).
- "On ne peut accepter ni les factieux ni les factions" (2023, manifestation contre la réforme des retraites).
- "Les Français détestent les réformes".
- "Je ne crois pas qu'ils cherchent à parler, ils cherchent à faire du bruit" (2023, manifestation contre la réforme des retraites).

Quelques exemples de promesses non tenues

2017 : E. Macron : "Je ne veux plus d'ici à la fin de l'année avoir des femmes et des hommes dans les rues, dans les bois ou perdus" : ... 2023 : plus de 3 000 SDF à Paris et une hausse de 16 % de personnes sans solution de logement.



2017 : "Je ferai tout pour qu'il n'y ait plus aucune raison de voter pour les extrêmes" ... peu de temps après, le Ministre de l'Intérieur G. Darmanin trouve la candidate M. Le Pen "trop molle"... sur l'immigration.

2017 : "Création d'une police de sécurité quotidienne" qui "s'adapterait aux préoccupations des Français"... en 2023 les policiers ont tué quatre fois plus de personnes que lors des 20 dernières années (rapport de la FI).

2018 : E. Macron : "Est ce qu'il faut reculer l'âge de la retraite ? Je ne le crois pas. Les 64 ans ? Je me suis engagé à ne pas le faire ? C'est mieux

sur un sujet aussi important de faire ce qu'on a dit"... sans commentaire !

24 juillet 2023 : E. Macron : "Il y aura un professeur devant chaque classe"... Il manque 1 professeur-e dans 1 collège sur 2 (SNEP-FSU). Aucune estimation n'a été faite par le Ministère de l'EN... mais 3 000 contractuel-les sont embauché-es.

Liste non exhaustive des promesses non tenues par E. Macron qui mettent en lumière l'inconséquence de sa politique.

Viviane GOBEAULT

Bref

CELLES ET CEUX QU'ON APPLAUDIT

Elles sont de celles et de ceux qu'on a applaudit en particulier pendant la crise du COVID. On connaît leur engagement professionnel malgré l'insuffisance notoire des moyens qui leur sont alloués dans leur service public. Mais il y a des limites à tout : après 10 ans, près de la moitié des infirmières (46 %) ont quitté l'hôpital ou changé de métier. 11% sont toujours salariées, mais ailleurs (par ex. en EHPAD) ; 7 % sont toujours à l'hôpital mais ont changé de métier ; 28 % exercent en libéral, ont changé de métier ou sont sans emploi (Sources INSEE ; DRESS). Encore une réussite macronesque remarquable.



Roland ROUZEAU

Bref

COUPE DU MONDE DE RUGBY

Le Président méprisant aurait mieux fait de s'abstenir.

A vouloir s'exposer en permanence et à tout sujet on s'expose.

Pour une fois qu'il s'exprime face à un auditoire non choisi et trié, il est sifflé.

Quand on parle et agit avec mépris, il ne faut pas s'étonner d'être un peu méprisé.

Patrick CHEVALLIER

L'ÉTAT RÉPRESSIF

La liste des difficultés rencontrées par la population est longue. De plus en plus de foyers finissent le mois à découvert. Combien de personnes ne se soignent pas faute de revenus suffisants ? L'inflation galopante fabriquée de toute pièce associée aux bas salaires imposés contribue à augmenter la pauvreté dans notre pays. On estime à environ un tiers nos concitoyen·nes vivant en dessous du seuil de pauvreté. L'endettement des familles est en hausse. Le mécontentement grandit et s'exprime par diverses formes de manifestations ou de rassemblements. Ils-elles dénoncent les orientations du gouvernement et la répression qu'il utilise pour museler toute forme de contestation de sa politique (intérieure comme extérieure). Le Président Emmanuel Macron et ses ministres tentent de masquer leurs choix politiques au service de l'argent en voulant empêcher l'expression populaire par l'intervention de la police tabassant les manifestant·es et trainant en justice plus de 1000 cégétistes qui n'avaient commis d'autre faute que de dénoncer les choix de nos élu·es. Ils détournent l'attention tel Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale, qui tente de centrer les problèmes sur des questions vestimentaires. Cela lui évite d'évoquer les classes surchargées, les remplacements qui n'auront pas lieu faute d'enseignant·es qu'il ne veut pas recruter. La suppression des commissions paritaires empêche tout contrôle du déroulement des carrières des personnels, laissant le ministre de l'Éducation



promouvoir ou sanctionner à sa guise qui il veut. Oui l'État attaque toutes les instances démocratiques afin d'imposer ses choix contre les intérêts des personnels. Il fait peser sur les personnels les choix politiques qui ont dégradé le service public d'Éducation ces dernières années. Notamment par la priorité donnée au remplacement de courte durée dans le Pacte enseignant.

Plus largement, ce gouvernement a délibérément décidé d'enfoncer plus d'un tiers de la population dans la pauvreté, permettant à des Bernard Arnault et autres, de réaliser des profits indécents qui progressent régulièrement.

Les propos que tiennent chacun des ministres ou le Président de la République pour nous expliquer qu'ils mènent une politique dans l'intérêt des françaises et français ne convainquent personne⁽¹⁾. La répression, soi-disant pour maintenir l'ordre, demeure leur ultime moyen d'empêcher les mouvements de protestation de grandir. Combien de fois les manifestations

pacifiques ont été chargées par les CRS, les participant·es gazé·es sans raison, sauf à vouloir créer un climat de violence et de peur pour décourager les présent·es de revenir ? Combien de collègues ont été arrêté·es au prétexte d'entraver l'ordre public ?

Face à ce pouvoir autoritaire, l'unité syndicale reste un outil indispensable pour lutter contre cette répression et continuer à revendiquer une autre répartition pour les profits considérables que dégagent nos plus grosses entreprises. Notre pays dispose largement des moyens pour

répondre aux besoins de la population en matière d'éducation, de santé, de services publics ainsi que d'amélioration des conditions de vieillissement des personnes âgées. Pour cela, il s'agit de taxer les bonnes personnes par un changement du système de répartition des richesses.

Bernard CHARLIER

(1) L'appel pressant des Restos du Coeur ou du Secours populaire pour subvenir aux besoins urgents d'une partie de la population illustre bien la contradiction entre les propos tenus et la réalité.



SOLLICITUDE

Les ministères de la Fonction publique et des Comptes publics ont décidé le 2 août, par circulaire, qu'à compter du 1^{er} octobre 2023, pour la fonction publique d'État, seul·es les agent·es en activité pourront disposer de chèques-vacances. Les retraité·es en sont désormais exclu·es. Toutefois, ils-elles pourront encore obtenir les chèques-vacances demandés avant cette date. Quelle sollicitude !

Ou comment racler les fonds de tiroir.

Patrick CHEVALLIER



RETRAITE

Ce texte ne se veut pas une simple page de littérature, mais plutôt une expression du « cœur » qui se présente sommairement en quatre parties : le concept d'actif-ve, l'émergence de la solidarité, la solidarité comme clef de voûte d'un système social, enfin, quelques idées simples de mise en œuvre.

Le concept d'actif-ve

Ce concept est peut-être un des axes essentiels d'une réflexion sur la dignité humaine. En effet, la démarche de classification qu'il suggère ne porte-t-elle pas inconsciemment le poids des idées de hiérarchisation, de rentabilité, peut-être même d'exclusion, de différenciation avec tout ce que ce terme peut véhiculer.

Notre activité se borne-t-elle à la période de productivité sanctionnée par la rémunération ? Savons-nous très précisément pourquoi nous sommes payés (et combien) ? Telle est la vraie question. Réduire l'activité de l'homme et la femme à sa période salariale, c'est en ex-

clure l'enfant, le-la malade, l'étudiant-e, le-la retraité-e. Ce qui reviendrait à dire qu'être actif-ve, c'est occulter volontairement la moitié de sa vie !

Il serait sans doute plus raisonnable de penser que l'activité de l'homme et la femme est le témoignage de son existence. C'est en fonction de cette hypothèse (pour ne pas dire affirmation) qu'une réflexion sur les moyens à proposer pour permettre l'épanouissement de cette existence doit être envisagée. Peut-être pouvons-nous ajouter, en reprenant l'argument évoqué sur la fameuse « espérance de vie » que celle-ci soit consacrée prioritairement à quelques rêves ou de nouveaux rythmes que le travail

“L'allongement du temps de vie justifie-t-il l'allongement du temps de travail ?”

nous a interdit de réaliser.

En effet, l'allongement du temps de vie justifie-t-il l'allongement du temps de travail ? Ne peut-on pas proposer une analyse différente ?

Celles et ceux qui vivent ou ont vécu cette période savent très bien que sa durée reste aléatoire. La dégradation de nos capacités, surtout physiques, est une certitude, alors que son accélération relève de l'incertitude.

C'est pourquoi ce créneau de jouissance momentané doit être préservé. Soyons sincères : à l'âge de soixante ans, on peut espérer concrétiser des projets jusqu'ici mis en attente dans la période professionnelle (voyages, associations, culture, entretien personnel, hobbies...). Ce moment, variable selon les individus, est l'occasion d'un nouvel épanouissement, d'un enrichissement supplémentaire...



“Les termes fondateurs de notre République (Liberté, Égalité, Fraternité) peuvent justifier, par leur interprétation, la notion essentielle de Solidarité”

Exploitions-le, il ne dure pas assez longtemps, ne passons pas du second au quatrième âge trop rapidement.

L'émergence de la solidarité

Il faut cependant situer ces remarques dans un contexte plus global en précisant ce qui constitue le socle, la raison et le sens de toutes ces interrogations.

Parler des retraites, c'est parler de l'organisation générale du cours de notre existence. En France, c'est évoquer notre système, garant de la pérennité de nos valeurs. Pourtant, il y a encore beaucoup d'interrogations !

Les termes fondateurs de notre République (Liberté, Égalité, Fraternité) peuvent justifier, par leur interprétation, la notion essentielle de **Solidarité**, indispensable à une définition plus humaniste d'une politique citoyenne. En effet, ces trois mots sont les supports (parfois même les arguments) de propositions

diverses. Ils servent bien trop souvent de justification à des décisions politiques ou sociales ou à des déclarations d'intention trop diverses et perdent progressivement leur âme.

Déjà, l'ordre des termes peut être sujet à discussion.

En admettant que la **Fraternité** est le pilier central, l'axe moteur ou le préalable aux deux autres (sans elle, on risque de bâtir sur du sable), on peut penser que la **Liberté** est issue de la compréhension et de l'acceptation de l'autre (parfois même de son amour) et des limites que nos différentes individualités doivent établir afin de cheminer ensemble dans l'intelligence. De même, **l'Égalité** ne peut s'épanouir qu'au travers du regard que chacun-e de nous porte sur son environnement ; et ce regard doit être celui de

l'acceptation ; selon beaucoup d'entre nous, l'égalité n'est pas l'aplanissement des différences, mais la compréhension de celles-ci dans la perspective de mieux vivre ensemble.

C'est pourquoi, le bon sens peut estimer que c'est la notion de fraternité qui peut engendrer celle de **solidarité**, clef de voûte d'un système qui se voudrait réellement social.

La Solidarité, clef de voûte d'un système social.

C'est à partir de cette notion de **Solidarité**, qui semble essentielle à la majorité d'entre nous, du moins au niveau théorique, qu'il nous faut justifier (si besoin était), le principe de **Répartition**.

La réflexion menée à propos de ces termes tient à dépasser le discours volontairement figé qui tend à enfermer les hommes dans des systèmes dichotomiques : riches ou pauvres, jeunes ou vieux-vieilles, travailleurs-euses ou non travailleurs-euses, hommes ou femmes... Elle doit prendre en compte les principes d'unicité, d'équité, et, surtout, de partage. Un système complémentaire, justifié

Bref

DISCRIMINATION ET DROITS DES FEMMES DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE

"Les femmes, 50 % de la population mondiale, sont encore sous-représentées dans la recherche scientifique" (étude effectuée par l'Université de Vancouver).

Constat : en 2013, une étude de "Nature" révélait que les publications scientifiques des hommes étaient deux fois plus nombreuses que celles des femmes.

Actuellement, selon l'UNESCO, dans le domaine scientifique, les chercheuses ne représentent que 29 % de l'effectif total dédié à la recherche.

Selon l'observatoire des inégalités, elles gagneraient en moyenne 22 % de moins que les hommes à qualification identique pour une rémunération inférieure de 15 % et que "les bourses de recherche distribuées aux hommes sont non seulement de 2 à 3 fois supérieures à celles des femmes mais également plus nombreuses".

"Si les genres ne sont pas bien représentés, alors la science pourrait en souffrir" (Karen SCHMALING - Professeur de psychologie).

Viviane GOBEAUT

et témoin d'initiatives privées, ne doit pas se substituer à un principe de solidarité. Ce n'est pas du tout la même chose.

Mais à une condition, que tout se partage : les Droits et les Devoirs, recevoir et donner, accepter et proposer, dans la mesure de ses moyens (art XIII de la Déclaration des Droits de l'Homme), moyens qu'il faut nécessairement développer afin de rendre le partage possible et la dignité conservée.

Chaque démarche répartis-sable doit être issue d'une action positive : « il est nécessaire de... ». Le Social peut-il être considéré comme la mise en harmonie des réalités et volontés individuelles ? Peut-être même de la mise en commun des compétences ?

C'est pourquoi, dans une perspective de dignité individuelle et de justice collective, il n'est pas indécent de penser que toute personne percevant une rétribution quelconque (salaire, intérêts, honoraires, aides...) devrait, en proportion de ses moyens, contribuer à la solidarité collective

Il n'est pas question, ici, de justifier la proportionnalité aveugle issue des injustices actuelles, mais de permettre une réflexion sur une modification de l'échelle des revenus afin que, dignement et solidairement, chacun-e puisse participer au compte commun de la Nation.

Quelques idées simples (à soumettre à l'analyse des expert-es)

- Différencier clairement la notion de **Temps** de travail et celle de **Durée** de cotisations.

Comme pour l'ensemble des prélèvements, il faut transformer l'objectif de la cotisation : versée pendant la **durée de vie** de l'individu-e, à partir du moment où il-elle perçoit des revenus, elle deviendrait une cotisation sociale de vraie solidarité entre les générations. Indexée sur le revenu, donc

proportionnelle à celui-ci, elle n'aurait que peu d'impact sur l'âge de départ en retraite. Exemple : je pars à 60 ans et je continue à cotiser.

Il est temps de ne plus laisser dire (et faire) que la seule solution est que les soi-disant "actifs-ves" payent pour les autres.

Cependant, quelle que soit la nature de la participation financière (impôt, cotisation, charges...), tout nous ramène à la vraie question : il est nécessaire que chacun-e d'entre nous puisse, grâce à ses revenus, contribuer à l'effort collectif. Car, actuellement, il est pré-occupant et injuste que, seule, une partie de la population supporte, par ses contributions, le poids de la solidarité. C'est à la cause (inégalité du partage des richesses) et non à la conséquence (inégalité des niveaux de richesses) qu'il faut s'attaquer. La première action modifiera la seconde.

- Permettre de partir en retraite avec un revenu adapté aux nombre d'années de travail accomplies. Choix individuel dans la mesure où le bien vivre est assuré.

- Tout en légalisant un âge de départ à la retraite à taux plein (60 ans par exemple en référence au concept d'active), permettre également à celles et ceux qui le souhaitent de poursuivre leur activité professionnelle sous certaines conditions : présence en sureffectif, tutorat, lutte contre l'isolement, conseiller-technique... On peut imaginer qu'un-e retraité-e, avec ses revenus de retraité-e, puisse poursuivre tranquillement des activités allégées dans le cadre de ses compétences.

En conclusion,

Il semble que le traitement du problème de la retraite ne puisse se passer de l'analyse de notre vie. Celle-ci nous propose différentes périodes remplies des schémas originaux et complémentaires dont le fil rouge est l'activité.

La fin de notre vie professionnelle n'est pas le terminus de notre itinéraire. La période de la retraite doit nous permettre un nouvel épanouissement... avant qu'il ne soit trop tard.

La qualité de notre vie dépend de la conscience que nous avons de permettre à notre individualité de participer à un système équitable. Participer et bénéficier doit être le lot de tous et toutes.

Pour réaliser ce projet, il est évident que la solidarité financière s'impose.

Une Retraite digne dépend donc d'une vie professionnelle digne ; l'équation à résoudre peut être la suivante :

Retraite = revenu professionnel dirigé vers le bien-vivre + Cotisation proportionnelle jusqu'à l'issue de sa vie + Départ à 60 ans possible à taux plein + place du-de la retraité-e volontaire dans le secteur professionnel (avec sa pension de retraité-e).

Il y a encore beaucoup à faire ! Soyons optimistes.

Ces quelques lignes n'ont pour simple ambition que de présenter des idées qui circulent. Elles n'ont aucune prétention économique issue du moule traditionnel. Comme citoyen et électeur, j'ose espérer qu'elles seront lues et, peut-être, commentées.

Bernard NOËL



Bref

SERVICES PUBLICS : AVIS DES USAGERS-ÈRES

Un arrêté du 31 août met en place un dispositif permettant aux usagers-ères des services publics (établissements publics de l'État ; EPLE, organismes de sécurité sociale, établissements publics de santé) d'exprimer leurs attentes ou critiques à partir d'une plateforme numérique⁽¹⁾. Le service public concerné prend connaissance de votre témoignage et y répond publiquement sur ce même site. L'objectif annoncé est que les témoignages et les réponses des administrations soient ensuite utilisés pour améliorer le service délivré. Vous pouvez même devenir "usager-ère testeur-euse". Pub communicationnelle ou outil à saisir pour peser pour l'amélioration des services publics ?

Roland ROUZEAU

(1) https://www.plus.transformation.gouv.fr/experience/step_1

Quelques suggestions de lecture proposées
par Patrick CHEVALLIER



“Veiller sur elle”

de Jean-Baptiste ANDREA

Ce roman s'ouvre en 1986. Mimo, au seuil de sa vie dans une abbaye piémontaise où il demeure reclus depuis une quarantaine d'années se remémore le fil de son existence, sa relation singulière avec Viola et l'histoire de son chef d'œuvre : une mystérieuse statue, troublant quiconque la voyait au point que le Vatican a décidé de la soustraire à la vue de tous et toutes.

Mimo est né pauvre et son corps a oublié de grandir. Viola Orsini, héritière d'une famille italienne riche et prestigieuse, est une jeune fille moderne, fantasque et disposant d'une intelligence hors norme.

Rien ne prédestinait ces deux êtres si différents à se rencontrer et à vivre une relation hors norme qui les amènera à se chercher, à se repousser, à s'apprivoiser...

Cette histoire qui relate les heures sombres de l'Italie du vingtième siècle, l'avènement de Mussolini, les affres de la papauté est aussi un bel hommage à l'art et au « beau ». L'écriture est superbe, les personnages passionnants et le monde de la sculpture italienne, hanté par ces maîtres, offre un décor admirable.

Ce roman récemment lauréat du prix FNAC 2023 est pour moi un pur chef d'œuvre !!!!!



“Ce que je sais de toi”

d'Éric CHACOUR

La vie bien rangée de Tarek, dans Le Caire des années 1980 est devenue un carcan. Jeune médecin ayant repris le cabinet médical de son père, il partage son existence entre un métier prenant et le quotidien familial où se côtoient une discrète femme aimante, une matriarche autoritaire follement éprise de la France, une sœur confidente et la domestique, gardienne des secrets familiaux.

L'ouverture par Tarek d'un dispensaire dans le quartier défavorisé du Mokattam est une bouffée d'oxygène, une reconnexion nécessaire au sens de son travail. Jusqu'au jour où une surprenante amitié naît entre lui et un habitant du lieu, Ali, qu'il va prendre sous son aile. Comment celui qui n'a rien peut-il apporter autant à celui qui semble déjà tout avoir ? Un vent de liberté ne tarde pas à ébranler les certitudes de Tarek et bouleverse sa vie.

Premier roman servi par une écriture ciselée, empreint d'humour, de sensualité et de délicatesse, il entraîne le lecteur dans la communauté levantine d'un Caire bouillonnant, depuis le règne de Nasser jusqu'aux années 2000. Au fil de dévoilements successifs distillés avec brio par une audacieuse narration, il décrit un clan déchiré, une société en pleine transformation, et le destin émouvant d'un homme en quête de sa vérité.

Ce premier roman est magistral à tout point de vue.



“Les ailes collées”

de Sophie DE BAERE

Alors que Paul se marie avec Anna, il découvre avec surprise la présence de Joseph à la cérémonie. Il n'a pas revu son ami depuis vingt ans.

Cette présence va ramener Paul à cette période de l'adolescence et remuer des souvenirs douloureusement ancrés. Adolescent fragile, ayant des problèmes d'élocution, régulièrement harcelé dans son établissement scolaire, Paul ne peut même pas compter sur le soutien de ses parents qui se déchirent.

Il va trouver en Joseph un soutien indéfectible et la relation entre les deux garçons va progressivement devenir passionnelle, ce qui ne sera pas sans conséquences douloureuses dans leur vie et leurs relations aux autres.

Que peut faire Paul, devenu adulte, du « retour » de Joseph dans sa vie à l'occasion de cette cérémonie de mariage ?

L'auteure nous entraîne avec délicatesse dans l'histoire de ces deux garçons en alternant le présent et le passé. Elle traite avec beaucoup de force et de sensibilité de nombreux sujets éminemment actuels.

Ce livre bouleversant est un immense « coup de cœur ».



“Le soldat désaccordé”

de Gilles MARCHAND

Dans les années 20 à Paris, un ancien combattant se spécialise dans la recherche de soldats disparus, pour le compte de leurs familles. En se lançant sur les traces d'Émile dont la mère est sans nouvelles depuis 1916, il voit se dérouler une histoire d'amour d'une incroyable intensité : celle d'un soldat-poète, et de sa fiancée Lucie. Cette histoire, qui fait écho à sa propre histoire d'amour avec Anna, il parvient à la retracer à l'aide de témoignages de ceux qui ont connu Lucie et Emile et d'enquêtes sur le terrain.

Ce roman, à la fois sombre et lumineux est une mélodie magnifique, pleine d'humanité et d'amour dans le fracas du monde.

Le dénouement de ce roman, totalement inattendu est particulièrement émouvant

MÉMENTO RETRAITÉ·ES

Le secrétariat national des retraité·es du SNEP-FSU a décidé d'élaborer et de vous communiquer un « guide » reprenant des démarches, des informations, des liens pour appréhender au mieux les problématiques qui nous sont utiles ou indispensables au quotidien.

Nous avons bien évidemment réfléchi à des contenus et à la structure de ce futur memento, mais nous vous sollicitons pour recueillir ce que vous souhaitez y voir apparaître.

Nous avons fait le choix de ne pas relater dans ce document les procédures de passage à la retraite, mais de ne faire apparaître que les questions spécifiques à « la vie du·de la retraité·e ».



Patrick CHEVALLIER assurera la coordination de ce travail de recueil des demandes et d'élaboration du document.

N'hésitez pas à lui faire parvenir vos questions et vos demandes par message :

p7.chevallier@orange.fr



Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, n'oubliez pas de signer la pétition



Augmentation immédiate de 10 % des pensions !

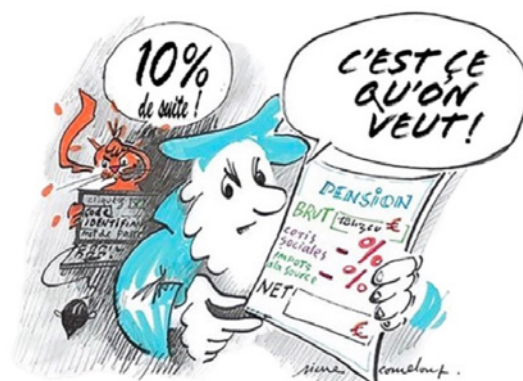
Les 9 organisations de retraité·es revendiquent une augmentation immédiate de 10 % des pensions, à valoir sur un véritable rattrapage du pouvoir d'achat, la compensation des pertes subies et appellent à intensifier la signature de la pétition <https://chnng.it/DWNh5nnd88>

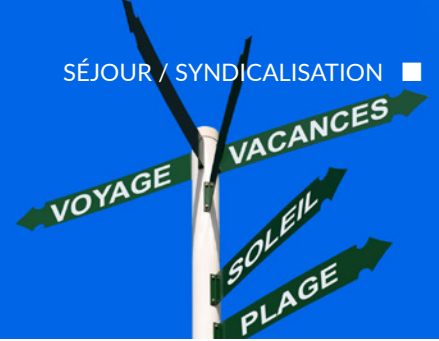
Elles exigent une revalorisation des pensions et retraites sur le salaire moyen, et non sur l'inflation.

10 % immédiatement et négociation pour rattraper le pouvoir d'achat perdu !

Les retraité·es le diront haut et fort le 24 octobre par des rassemblements et des manifestations partout.

A Paris, le rassemblement, au plus proche de Matignon, ira porter les cartes-pétitions à Mme Borne.





MÉMORABLE

Semaine historique concoctée avec talent par Patrick CHEVALLIER. Un GRAND MERCI d'une collègue lorraine dont les souvenirs lointains de cette période ont été balayés par des visites guidées PASSIONNANTES.

J'ai découvert :

- Les vies des combattants retranchés dans les Forts de VAUX et de DOUAUMONT dans l'attente des attaques ennemies.
- Les vies dangereuses dans les tranchées insalubres à ciel ouvert parfois très proches de l'ennemi (10 à 20 m) sur le site des EPARGES.

- Les vies explosives dans les galeries superposées sous le village disparu de VAUQUOIS (mines à l'origine de profonds entonnoirs).
- Les vies anéanties des deux côtés du front (300 000 pour la bataille de Verdun).
- Les cicatrices indélébiles dans la campagne et la forêt meusiennes, si belles et apaisantes en cette semaine automnale.
- Le site du Mémorial de la Paix de Verdun permettant un recueillement universel.

Brigitte COULEAU

SYNDICALISATION

Le 4 juillet 2023, 1 247 retraité-es étaient syndiqué-es au SNEP FSU, dont 96 collègues ayant pris leur retraite en 2022 et 19 resyndiqué-es.

Cette année marque une pause dans la progression régulière de ces dernières années. Cependant, 66 % des actifs-ves ayant pris leur retraite en 2022 ont maintenu leur soutien à notre syndicat.

L'âge de départ à la retraite continue à reculer. En 2015, 77,4 % des retraité-es âgé-es de 62 ans prenaient leur retraite, c'est 30 % en 2022. Cette année, 27 sont parti-es à 63 ans (27,3 %), 10 à 64 ans (10,4 %), 15 à 65 et 66 ans (15,4 %). Ce simple constat illustre la détérioration du montant des pensions. L'annonce d'une augmentation de 5,1 % est loin du compte, les organisations syndicales réclament, à minima, 10 %.

La pétition pour l'augmentation des pensions est toujours en ligne, signez-la massivement !

Participez nombreux-ses aux rassemblements le 24 octobre.

REJOIGNEZ LE SNEP-FSU, C'EST VITAL POUR LA DÉMOCRATIE !

SÉJOURS 2024 :

- **Pour la Feclaz :** prévu en septembre 2024. Nous vous communiquerons ultérieurement des informations.
- **Pour Val-Cenis :** les recherches sont en cours

Louise GAVARY

